

CHARTRE N° 1

Charte comportementale

Les engagements de comportement de nos membres, bénévoles, intervenants et partenaires.

Version 1.0 — Applicable à l'ensemble du réseau IFCE · À accepter lors de toute adhésion ou candidature partenaire.

L'Institut Français des Consommateurs Épargnants (IFCE) est une association Loi 1901 dont la mission est d'**informer, former et accompagner** les consommateurs-épargnants, sans jamais rien leur vendre. L'IFCE n'est pas un vendeur de produits financiers : c'est un **tiers de confiance pédagogique**.

Cette charte fixe les principes de comportement attendus de chacun. Elle traduit une idée simple : la personne que nous accompagnons passe avant tout le reste. En signant cette charte, chaque membre, bénévole, intervenant ou partenaire s'engage à en respecter la lettre et l'esprit.

1 La personne accompagnée d'abord

Toutes nos actions visent en priorité la **protection, l'information et l'autonomie** de l'adhérent. Aucun intérêt personnel, commercial ou extérieur ne doit primer sur cet objectif. Nous aidons chacun à y voir clair et à décider par lui-même : la décision lui appartient toujours.

2 Bienveillance et respect

Nous accueillons chaque personne avec **écoute, patience et respect**, quels que soient son niveau de connaissance, sa situation ou ses moyens. L'IFCE promeut un environnement inclusif : aucune discrimination, aucune condescendance, aucune pression et aucun comportement abusif ne sont tolérés envers les adhérents, les membres ou les partenaires.

3 Pédagogie avant tout

Nous nous engageons à rendre la finance **compréhensible par tous**, sans jargon inutile. On explique avant de proposer, on éclaire avant d'orienter. Chaque échange doit répondre d'abord à la question « qu'est-ce que j'y comprends ? » avant « que dois-je faire ? ». Le vocabulaire reste simple, clair et accessible.

4 Aucune pression commerciale

L'information délivrée est **neutre, désintéressée et non commerciale**. Toute forme de promotion, directe ou déguisée, est proscrite dans les contenus pédagogiques et les échanges avec les adhérents.

Nous n'utilisons ni argument de rareté, ni urgence artificielle, ni incitation à souscrire. Nous invitons ; nous ne convertissons pas.

5 Écoute, disponibilité et sérieux des rendez-vous

Les rendez-vous et interventions se déroulent avec **ponctualité, préparation et fiabilité**. Nous honorons nos engagements de présence, prévenons en cas d'empêchement et consacrons à chacun le temps nécessaire. Un rendez-vous IFCE est un moment de qualité, jamais une formalité expédiée.

6 Honnêteté et justesse de l'information

Les informations diffusées doivent être **exactes, vérifiées et compréhensibles**. Nous évitons toute affirmation trompeuse ou exagérée, nous précisons les limites de ce que nous disons, et nous rappelons que l'éducation financière ne remplace pas un conseil personnalisé. Toute information erronée est corrigée rapidement et de bonne foi.

7 Responsabilité dans la prise de parole

Toute prise de parole publique (contenu, intervention, webinaire, réseaux sociaux) engage l'image de l'association. Chacun s'exprime avec **mesure et responsabilité**, distingue clairement ses opinions personnelles des positions de l'IFCE, et n'engage l'association que dans le cadre du mandat qui lui est confié.

8 Confidentialité et respect de la vie privée

Les informations personnelles ou sensibles recueillies dans le cadre de nos activités sont **strictement protégées**. Elles ne sont utilisées que pour les finalités prévues par l'association, dans le respect du RGPD, et ne sont jamais transmises à des fins commerciales.

9 Exemplarité et esprit d'équipe

Chacun contribue à un climat de **confiance, d'entraide et de respect mutuel** au sein du réseau. Les membres se soutiennent, partagent leurs savoirs et portent ensemble la réputation de l'association. L'exemplarité de comportement est la première forme de pédagogie.

10 Signalement de bonne foi

Tout comportement contraire à la présente charte peut être signalé, **en toute bonne foi et sans crainte de représailles**. L'association s'engage à traiter chaque signalement avec sérieux, impartialité et confidentialité.

✓ En résumé

En rejoignant l'IFCE ou son réseau de partenaires, voici, en un coup d'œil, les comportements auxquels je m'engage au quotidien :

L'essentiel de mes engagements

- ✓ La personne accompagnée passe avant tout.
- ✓ Bienveillance, écoute et respect de chacun.
- ✓ Expliquer avant de proposer, sans jargon.
- ✓ Aucune pression ni promotion commerciale.
- ✓ Des rendez-vous sérieux et ponctuels.
- ✓ Une information honnête, corrigée si besoin.
- ✓ Une prise de parole publique responsable.
- ✓ Confidentialité et respect du RGPD.
- ✓ Exemplarité et esprit d'équipe.
- ✓ Signalement possible en toute bonne foi.

Portée de cette charte. La présente charte est une condition d'adhésion et d'appartenance au réseau de l'IFCE. Un exemplaire signé est conservé par l'association. Le comité de l'IFCE veille à son respect et peut, en cas de manquement, prononcer un rappel à l'ordre, une suspension ou un retrait du réseau.

Engagement

Je reconnais avoir lu la présente Charte comportementale de l'IFCE, j'en partage les principes et je m'engage à les respecter dans l'ensemble de mes échanges, interventions et relations menés au nom de l'association ou en tant que partenaire de son réseau.

Fait à

Le

.....
Nom et prénom

.....
Signature (précédée de « Lu et approuvé »)

« Informer, former et accompagner — sans jamais rien vous vendre. »